



L'Afrique Sub-Saharienne et l'Arbitrage International

Date: 27 mai 2011

Venue: ICC, 38 cours Albert 1er, 75008 Paris

Présentation du colloque

Malgré son incontestable essor, l'arbitrage international reste une discipline peu connue de la sphère juridique sub-saharienne. Cette situation est particulièrement surprenante eu égard à la prolifération de centres d'arbitrages nationaux depuis la fin des années 1990. La ratification croissante de la Convention de New York de 1958 sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères ainsi que de la Convention de Washington de 1965 portant création du CIRDI semblait pourtant présager une nouvelle ère. L'adoption plus ou moins récente de législations nationales ou sous-régionales modernes ne semble pas avoir été non plus suffisante pour stimuler massivement le recours à la justice arbitrale. Quelles sont les pesanteurs qui empêchent le développement de l'arbitrage en Afrique sub-saharienne ?

Animé par un panel de praticiens et d'universitaires, ce colloque tentera de trouver les moyens de contribuer au rayonnement de l'arbitrage en Afrique sub-saharienne.

Principaux sujets abordés

- Le contentieux commercial international sub-saharien
- Le contentieux des contrats d'Etat sub-sahariens
- Les juristes sub-sahariens et l'arbitrage international
- L'essor de l'arbitrage international en Afrique sub-saharienne

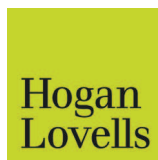
Objectif du colloque

Identifier les obstacles à l'utilisation fréquente de l'arbitrage par des analyses théoriques et pratiques du contexte politique, économique et juridique de l'Afrique sub-saharienne. Toutes les professions juridiques concernées par l'arbitrage seront appelées à donner leur point de vue afin d'avoir une vision suffisamment large de la problématique abordée.

Direction scientifique

Achille NGWANZA, Directeur de publication du JADA, Consultant du DG de l'ERSUMA en matière de coopération internationale et Emmanuel JOLIVET, Conseiller général de la Cour internationale d'arbitrage, Directeur adjoint du Service de Règlement des Différends, Professeur associé à l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines

Sponsorisé par :



Avec le soutien de :



Organisé par :



International Court of Arbitration®





MATINEE

La Pratique Sub-Saharienne de l'Arbitrage International

Président de séance

Félix ONANA ETOUNDI, Directeur Général de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature de l'OHADA (ERSUMA) – Docteur en droit – Magistrat – Juge référendaire honoraire à la CCJA

L'arbitrage en matière commerciale

10h50

L'investisseur africain et l'arbitrage international

Pascal KAYEMBA, Manager Litigation VODACOM Congo

11h10

L'investisseur étranger installé en Afrique sub-saharienne et l'arbitrage international

Isabelle HAUTOT, General Counsel International Expertise & Group Litigation – Avocat honoraire au barreau de Paris - Member Orange - France Telecom Group/ General Corporate Affairs

11h30 Débat avec la salle

12h00 Pause

L'arbitrage en matière d'investissement

12h10

La participation des personnes publiques sub-sahariennes à l'arbitrage

Walid BEN HAMIDA, Maître de conférences Université Val d'Evry

12h30

Regards pratiques sur l'arbitrage d'investissement en Afrique sub-saharienne

Laurent GOUIFFES, Avocat au Barreau de Paris, Associé Hogan Lovells LLP Paris

12h50 Débat avec la salle

13h20 Déjeuner

APRES-MIDI

Les Perspectives de l'Arbitrage International en Afrique Sub-Saharienne

Président de séance

Philippe LEBOULANGER, Président du Comité Français de l'Arbitrage (CFA) – Avocat au Barreau de Paris – Chargé d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

Les juristes africains face à l'arbitrage international

14h30

Les arbitres et avocats africains

Mamadou Ismaïla KONATE, Avocat au Barreau du Mali, Associé Cabinet JURIFIS Consult – Directeur de publication de la Revue Trimestrielle de Droit et de Jurisprudence des Affaires (RTDJA)

14h50

Les magistrats africains

Gaston KENFACK DOUAJINI, Docteur en droit – Magistrat – Ancien membre de la Cour internationale d'arbitrage – Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) – Vice Président de la Commission Nationale OHADA du Cameroun

15h10 Débat avec la salle

15h40 Pause

L'essor de l'arbitrage international en Afrique sub-saharienne

15h50

La contribution de la CCI

Emmanuel JOLIVET, Conseiller général de la Cour internationale d'arbitrage, Directeur adjoint du Service de Règlement des Différends, Professeur associé à l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines

16h10

Les apports de la CCJA

Achille NGWANZA, Directeur de publication du JADA, Consultant du DG de l'ERSUMA en matière de coopération internationale

16h30 Débat avec la salle

17h00

Rapport de synthèse

Amadou DIENG, Docteur en droit, Avocat au barreau de Paris, Ancien secrétaire permanent du Centre d'arbitrage et de médiation de Dakar

17h15 Clôture des travaux



L'Afrique Sub-Saharienne et l'Arbitrage International

Inscription

- **Email**

info@jada.fr

- **Contact**

Achille Ngwanza

+00 33 1 41 50 17 70

+00 33 6 60 84 44 18

Frais de participation

- 180 euros TTC
- 96 euros TTC pour les étudiants

Les frais de participation incluent le déjeuner et le cocktail de clôture.

Paie ment

- **Chèque** à l'ordre du Journal Africain du Droit des Affaires à l'adresse suivante :

Journal Africain du Droit des Affaires

40 rue Gutenberg

93700 Drancy

- **Virement français**

Banque populaire Rive Paris 10207 00164 21217184567 88

- **Virement international**

IBAN : FR76 1020 7001 6421 2171 8456 788

Adresse SWIFT : CCBPFRPPMTG

*Aucun remboursement ne sera effectué après le 15 mai,
les frais de remboursement étant à la charge du participant.*